

La dissolution, un bien ou un mal ?

Posted on 21 juin 2024 by Patrick Rouillier

Le bien ou le mal, comme dirai l'autre « *ça dépend du côté auquel on se place par rapport à l'idée qu'on s'en fait !* »

Notre président a choisi de dissoudre l'assemblée nationale à la suite du résultat décevant pour lui des élections Européennes. Depuis, l'ensemble de la classe politique et l'opinion publique ne cessent de gloser sa décision.

Sans prendre parti pour ou contre cette décision certains commentaires s'imposent

1. On s'intéresse beaucoup aux conséquences de cette décision, fallait-il, fallait-il pas, ou vat-on, que faire? Peu sont ceux qui s'interrogent sur ce qui se serait passé en l'absence de dissolution.

Rappelons que l'une de des obsessions de E. Macron et de ne pas quitter la scène politique en laissant le R.N. au pouvoir ! C'es selon cet axe que l'on peut analyser la stratégie Macronnière.

En l'absence d'une dissolution le gouvernement (peut être légèrement remanié)et la chambre n'auraient pas changés. La population aurait réclamé du changement en raison de la forte poussée populiste des récentes élections. Le gouvernement de plus en plus décrié aurait été dans l'incapacité de gouverner accentuant le mécontentement. Les partis auraient réclamés, à corps et à cris une dissolution de la chambre. Ce chaos aurait fait le lit du R.N. parti majoritaire qui aurait fait un raz de marée aux élections de 2027 gagnant la présidence et la chambre.

Tout ce que Macron voulait éviter par-dessus tout. On peut donc penser que du côté Macronnien le pire a été évité.

2. Après dissolution si le R.N. obtient une majorité absolue J.Bardella aura 2 ans pour mener librement sa politique, vraisemblablement ruineuse, et démontrer que les Français seront toujours insatisfaits (vue qu'ils réclament ce qu'aucun gouvernement ne peut donner !). Le R.N. se trouvera en position difficile pour les élections de 2027. Encore une fois la stratégie Macronnière aura porté ses fruits.
3. Si aux élection le R.N. ne dispose que d'une majorité relative, J.Bardella s'éclipse et laisse n'importe qui devenir premier ministre, C'est les députés du centre qui, même minoritaires, jouent les arbitre à la chambre. Ce « refus de l'obstacle » de J.Bardella risque de décevoir les électeur qui avaient mis leur confiance en lui. La France étant ingouvernable la déception est grande et le R.N. en portera une lourde part de responsabilité. Le R.N. est en difficulté pour

les élections de 2027.

4. Si le « Front populaire » obtient une majorité à la chambre (relative ou absolue) c'est la gauche qui endosse la responsabilité des affaires. Elle applique ou ne peut appliquer son programme (le centre reste l'arbitre) et se discrédite aux yeux de l'opinion. La gauche et le centre sont responsables et on assiste en 2027 à une victoire éclatante de R.N.

On voit qu'il s'agit d'un jeu à « qui perd gagne ! » Le pouvoir est un mistigri qu'il faut éviter avant tout. Qui gagne les législatives risque de perdre la présidentielle. Macron a tenté un « coup de billard à trois bandes » ce qui est hautement risqué.

Dans son propre intérêt, et pour satisfaire son ego il a tenté ce coup de poker, mais il a entraîné la nation dans une spirale de chaos très dangereuse.

Aurai-t-on un jour un remède contre le « gonflement des ego des politiques » ?

j'en doute fort.

P.S. Ces hypothèses ne prennent pas en compte une éventuelle démission de E. Macron, ni celle d'un coup de force du R.N. s'il était au pouvoir